



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 104502

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les propriétés anti-dépressives du millepertuis, utilisé comme plante médicinale depuis le Moyen-Âge, et dont l'efficacité thérapeutique a conduit plusieurs de nos voisins européens à lui conférer, ainsi qu'aux préparations l'utilisant, le statut de « complément alimentaire ». Pourtant, ses effets positifs sur les manifestations dépressives légères et transitoires ont bien été constatés. Aussi, il lui demande de lui indiquer si ce statut de complément alimentaire pourrait lui être prochainement décerné, à l'instar de ce qui existe chez nos voisins européens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104502

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3324

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)